



vendredi 15 juin 2018
Hôtel du Département

DOSSIER
DE PRESSE

Budget Supplémentaire 2018

Département de l'Indre

Direction de la Communication - Hôtel du Département

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : mbonnefond@indre.

Le vote du Budget Supplémentaire (BS) permet de reprendre les résultats de l'exercice précédent donnés par la présentation du Compte Administratif 2017 et l'affectation du résultat de l'année écoulée.

- Il permet d'ajuster les dépenses et recettes inscrites au Budget Primitif 2018,
- Il donne l'occasion au Département de l'Indre d'inscrire des crédits nouveaux en investissement grâce aux bons résultats de l'année budgétaire précédente.

Le Budget Supplémentaire 2018 du Conseil départemental traduit ainsi une volonté d'amplifier les investissements grâce à une parfaite maîtrise de son budget.

1. Le Compte Administratif 2017 : opération vérité

Une excellente exécution du budget qui permet au Département de l'Indre de tenir ses engagements :

- ✓ dans sa gestion, au quotidien, avec une parfaite maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, puisque l'augmentation constatée est de **0,67 %** par rapport à l'année passée,
- ✓ dans l'exercice et l'évolution de ses compétences, et plus particulièrement dans le domaine de la solidarité humaine, où les dépenses des Allocations Individuelles de Solidarité ont à nouveau progressé de **2,2 %** en 2017, atteignant plus de **59 M€**,
- ✓ dans son programme d'investissement ambitieux, tant au niveau des routes que du bâti. Le chiffre est significatif puisque de 2016 à 2017, il est passé de **35 M€** à plus de **40 M€** :

Programme d'investissement dans l'Indre :

en 2016, 151 €/habitant

en 2017, 172 €/habitant

La plus nette progression des Départements de la région Centre-Val de Loire et le montant par habitant le plus élevé des six Départements.

- ✓ dans son soutien aux communes, dont il reste le premier et fidèle partenaire : **13,3 M€** en 2017 (contre 10,5 M€ en 2016),
- ✓ auprès de l'ensemble des Indriens, dans ces périodes particulièrement difficiles pour bon nombre de nos concitoyens.

2. Un Budget Supplémentaire qui amplifie l'investissement en proposant de nombreuses opérations nouvelles :

A. 12 M€ supplémentaires pour l'investissement : infrastructures routières, bâtiments et fonds thématiques d'aide aux investissements des communes

+ 8 M€ pour le contournement de Villedieu-sur-Indre

+ 1 418 000 € pour les travaux hors plan routier départemental

+ 313 000 € pour l'affectation de nouvelles opérations dans le plan routier départemental

+ 700 000 € pour la suppression de passages à niveau

+ 350 000 € pour abonder le Fonds départemental de l'Eau

+ 100 000 € pour de nouveaux dossiers éligibles au Fonds départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale

Un bilan du programme 2009-2017 en faveur de l'efficacité énergétique et d'une diminution des rejets de gaz à effet de serre évaluée à 890 Tep CO₂ a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments.

Des travaux annoncés à 13,5 M€, qui auront finalement coûté 16,6 M€ à la collectivité. Une ligne de conduite qui se poursuivra sur chaque opération.

Pour 2018, si l'on ajoute le Budget Supplémentaire au Budget Primitif, c'est donc une enveloppe totale de 53,2 M€ destinée à l'aménagement et au développement du territoire (+ 13 M€ par rapport à 2017).

B. 1,5 M€ supplémentaire pour la solidarité

+ 1,5 M€ pour le financement du RSA, suite aux revalorisations successives du montant des allocations décidées par l'Etat.

Le schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille a été élaboré pour la période 2018-2023. Il décrit une politique départementale dynamique en faveur de la protection de l'enfance et de l'aide aux familles. Bref, une feuille de route qui repose à la fois sur des réponses précises aux besoins et aux attentes mais qui va aussi plus loin en préconisant des mesures innovantes.

C. Soutien au sport

- ✓ **+ 400 000 €** d' autorisations de programme et **200 000 €** de crédits de paiement au titre du Fonds Départemental des Travaux d'Équipements Sportifs
- ✓ Maintien du soutien du Département au club de La Berrichonne Football
- ✓ Prise en charge, des frais du Tour de l'Avenir qui fera cet été deux étapes dans l'Indre (une arrivée à Levroux le 21 août et un départ du Blanc le 22 août) pour un montant de **29 000 €**.

Le Département propose la modification de son règlement d'attribution de subventions des équipements sportifs couverts. Elle consiste en un relèvement des plafonds, qui permettra d'augmenter de manière significative le montant des aides du Département.

3. Des dossiers majeurs pour le territoire

- **Le déploiement de la fibre optique** va considérablement moderniser notre territoire. Les travaux se poursuivent normalement.
- **Le contournement de Villedieu-sur-Indre** quant à lui mobilise une enveloppe de **8 M€** pour la première tranche. La phase de concertation démarrera lundi 18 juin.
- **La démarche en faveur de l'attractivité de l'Indre** va débuter cet été, avec l'aide d'une agence spécialisée. Les pistes de travail devraient porter, entre autres, sur l'accueil de nouveaux actifs, la visibilité du département et la valorisation de son image auprès de la population.
- **La désertification médicale** : un collaborateur dédié, chargé de tisser un réseau actif et de faciliter de nouvelles installations, va débuter dès cet été, avec le soutien des professionnels de santé de l'Indre qui sont sensibles à cette problématique.

Depuis janvier 2017, **11** installations se sont concrétisées (7 généralistes et 4 chirurgiens dentistes) contre seulement **3** en 2016...